

## Position de FO suite à la consultation

Jeudi 25 Janvier 2024

D'abord, **merci pour les nombreux retours que vous nous avez faits**, que ce soit via la consultation, par email, SMS ou au détour d'un couloir !

**Vous vous êtes majoritairement prononcé en faveur d'une AG différenciée** compte-tenu du contexte inflationniste, tout en émettant un certain nombre de suggestions, de recommandations et d'avertissements, notamment sur **le caractère exceptionnel** que devait revêtir une telle mesure.

On a fait moudre tout ça, et **voici la contre-proposition que FO Teréga, première OS chez les OETAM et chez les Cadres, va défendre** lors de la prochaine session de négociations salariale ce vendredi 26 janvier :

AG par tranche	Début de la tranche	Fin de la tranche	Plage d'augmentation cumulée dans cette tranche		AG moyenne dans cette tranche
5,00%	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	1 750,00 €	5,00%
3,40%	35 000,00 €	45 000,00 €	1 750,00 €	2 090,00 €	4,80%
2,60%	45 000,00 €	55 000,00 €	2 090,00 €	2 350,00 €	4,44%
2,20%	55 000,00 €	65 000,00 €	2 350,00 €	2 570,00 €	4,10%
1,80%	65 000,00 €	80 000,00 €	2 570,00 €	2 840,00 €	3,73%
0,40%	80 000,00 €	100 000,00 €	2 840,00 €	2 920,00 €	3,20%
0,10%	100 000,00 €	120 000,00 €	2 920,00 €	2 940,00 €	2,66%

Nous proposons de partir sur **le principe d'AG calculées par tranche de revenu** sur le RAR hors prime de vacances (traitement mensuel + prime d'ancienneté sur 13 mois). De la sorte, **on a bien une AG moyenne dégressive**, par contre **le montant brut de l'augmentation continue de progresser** avec le salaire, et surtout **il n'y a aucun effet de seuil**, ainsi qu'un découpage plus fin.

Compte-tenu des effectifs par tranche de revenu, nous avons estimé qu'avec le découpage et les taux d'augmentation générale par tranche que nous proposons, **l'AG moyenne pondérée serait de l'ordre de 4% de la masse salariale**.

Vous avez confirmé notre ressenti, l'enveloppe d'Augmentation Individuelle doit elle aussi être revue à la hausse, c'est pourquoi **nous revendiquons, comme en 2023, une AI à 1,8%**.

**Nous continuerons à défendre le principe d'une évolution de la prise en compte de l'ancienneté**, avec une amélioration des dispositifs aujourd'hui prévu pour les Oetam et pour les Cadres telle que présentée dans notre [premier tract](#).

**La revalorisation des tickets restaurant** doit faire l'objet d'une mesure à la hauteur de l'augmentation des coûts des repas. Pour paraphraser un des répondants à la consultation, ce sont des tickets "restaurant", pas des tickets "malbouffe".

Nous ferons le nécessaire pour qu'**un engagement de négocier sur le sujet Mutuelle dès le début de l'année 2024** soit pris, que ce soit sur la mise en place d'une surcomplémentaire, ou sur un ajustement des curseurs sur la part employeur.

Nous continuons de penser qu'**un effort de reconnaissance doit être fait au niveau de la population postée**, et nous allons pousser en ce sens pour des mesures concrètes.

Et nous resterons force de proposition sur le sujet de **la cooptation**, que l'on devrait pouvoir mettre en place dans l'intérêt de l'entreprise et des salariés selon nous.

Encore une fois **merci pour votre participation, votre soutien**, et l'ensemble de vos commentaires et propositions qui nous permettent d'arriver avec **une solution juste, équitable et solide**.

Votre délégation **FO Teréga** pour ces négociations :  
**Philippe Gil, Jean-Michel Laborde, Sofiane Mokhtari.**

**Abonnez vous à notre newsletter sur [www.foterega.fr](http://www.foterega.fr)**